

Prix Énergies Citoyennes : les lauréats bientôt récompensés

Prix 2013
énergies
citoyennes

Pour la quatrième année, les « Prix Énergies Citoyennes » vont récompenser des collectivités engagées dans la maîtrise de leur consommation énergétique et de leurs émissions de gaz à effet de serre. Le 22 mars dernier, à Paris, un jury indépendant a examiné des dossiers et sélectionné les lauréats.

Organisés depuis 2009, les Prix Énergies Citoyennes visent à récompenser des collectivités qui ont mis en place de véritables stratégies assorties d'actions concrètes pour économiser l'énergie et lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Sur plus de 75 dossiers déposés cette année, 33 ont été retenus. Composé de dix personnalités et représentants d'organismes engagés en faveur du développement durable, le jury prend en compte trois critères : la maîtrise de l'existant, la vision stratégique et les actions exemplaires.



Le jury s'est réuni le 22 mars dernier à Paris.

TÉMOIGNAGE

Jérôme Safar,

premier adjoint au maire de Grenoble
et président du jury



« Les collectivités ont intégré la transition énergétique et le développement durable »

« Pour la troisième année, je participe au jury des Prix des Énergies citoyennes. La qualité des dossiers grandit d'année en année. Il ne s'agit plus d'initiatives isolées : les stratégies globales mises en œuvre par les collectivités sont de plus en plus nombreuses. Alors que les instances nationales en sont encore au débat dogmatique, nous voyons concrètement que les collectivités ont un train d'avance et agissent sur le terrain. Elles ont intégré les questions de transition énergétique et de développement durable en lien avec le développement économique... Quelle que soit leur étiquette, les élus répondent aux besoins de leurs concitoyens et aux enjeux environnementaux du futur. »

TÉMOIGNAGE

Catherine Chabaud,
navigatrice, consultante
et marraine du Prix



« Les Prix Énergies Citoyennes valorisent l'engagement des territoires »

« Marraine des Prix pour la troisième année, je note au fil des ans une réelle évolution qualitative des dossiers présentés. Les collectivités ont commencé par décliner un Agenda 21 ; aujourd'hui, elles définissent leur Plan Climat Énergie Territorial (PCET)... Certaines ont déjà amorcé des principes d'économie circulaire : les déchets des uns font de la matière première ou de l'énergie pour les autres. La situation actuelle, écologique, économique et sociale, est grave mais pas désespérée : des acteurs mettent en œuvre des solutions innovantes et des projets pilotes. Mon leitmotiv depuis dix ans est qu'il faut montrer ces solutions, en parler, saluer l'engagement des acteurs... C'est la mission des Prix Énergies Citoyennes, qui valorisent véritablement l'engagement des territoires. »

Les 33 dossiers examinés montrent qu'une dynamique est engagée dans les collectivités, qui œuvrent d'ores et déjà pour la transition énergétique. Un certain nombre d'entre elles ont réalisé leur Bilan Carbone et leur Plan Climat Énergie Territorial (PCET). Certaines d'entre elles entament même une démarche de transition énergétique pour soutenir l'économie locale. Plusieurs collectivités candidates se soucient de sensibiliser les usagers sur les économies d'énergie via des campagnes d'affichage ou lors de forums locaux. D'autres passent par la concertation et la démocratie participative pour définir les actions à mener. Fait notable cette année : les petites villes sont passées à l'acte. Sur 33 dossiers, 18 sont le fait de communes de moins de 20 000 habitants. Disposer d'un réseau de chaleur ou de biomasse n'est plus réservé aux grandes collectivités.

Nous dévoilerons la liste des collectivités primées dans le prochain numéro de La Gazette, qui sortira quelques jours après la remise officielle des prix et des trophées.

Pour en savoir plus :
www.energies-citoyennes.fr